

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/21

9 décembre 1996

(96-5189)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

NORVEGE

Déclaration de Mme Kari Nordheim-Larsen Ministre de la coopération pour le développement

La Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Singapour doit traiter du commerce en tant qu'instrument de croissance économique - et de croissance économique durable - de la libéralisation des échanges dans le cadre d'un système multilatéral fondé sur des règles, de la mondialisation de l'économie internationale et de l'intégration de tous les pays au système commercial multilatéral, de la réactivité de l'OMC, enfin, aux problèmes liés au commerce qui revêtent une importance politique pour les Membres de l'Organisation.

Le commerce est un puissant moteur de croissance économique. Il a toujours été bénéfique pour le bien-être économique des nations en développement. Nous devons donc le préserver et le renforcer. Il n'est cependant pas une garantie de bien-être pour les peuples, ni d'exploitation soutenue des ressources, ni de protection de l'environnement.

Selon le préambule de l'Accord instituant l'OMC, le développement durable est l'objectif de référence pour mesurer la contribution du commerce. Nos travaux sur les rapports entre le commerce et l'environnement ont fait ressortir la nécessité de préciser l'interrelation des politiques commerciales et des politiques de l'environnement et de rendre ces politiques complémentaires.

La libéralisation des échanges est partie intégrante du mandat de l'OMC comme elle l'était de celui du GATT. Les cycles de négociations menées dans le contexte du GATT ont entraîné une diminution de 90 pour cent des droits de douane. Il nous appartient à nous, Ministres, de veiller à ce que ce mouvement ne soit pas interrompu si nous voulons accroître l'équité et l'ouverture du commerce mondial. Nous nous sommes engagés à réduire les droits de douane et à supprimer les contingents dans des délais déterminés. Notre priorité essentielle est de nous acquitter des obligations découlant des Accords de l'OMC.

Dans le domaine des services, il est indispensable que nous réaffirmions notre volonté d'achever les négociations dans des secteurs primordiaux comme les services de transport maritime, les télécommunications de base et les services financiers.

En outre, il y a tout lieu d'applaudir et de s'associer à l'initiative visant à supprimer les droits de douane dans le domaine de l'informatique. Cette suppression sera au bénéfice des entreprises comme des consommateurs. L'application de droits nuls sur une base NPF est de nature à conférer une ampleur véritablement multilatérale à la proposition de quelques-uns et une unité de vues à cet égard, ici à Singapour, montrerait concrètement et énergiquement que les mécanismes de base de l'OMC fonctionnent correctement.

./.

Le fait d'entamer librement et à l'échelon multilatéral des consultations sur des questions comme le commerce et l'investissement ou le commerce et la concurrence renforcera l'OMC et permettra d'examiner, dans un cadre multilatéral, des sujets manifestement liés au commerce. L'OMC a un rôle à jouer à cet égard. Pour mener une action équilibrée qui tienne compte des intérêts de tous les Membres de l'Organisation, il nous faut progresser avec circonspection et nous fonder sur une analyse globale.

La mondialisation et l'intégration sont deux concepts cruciaux dans le domaine de compétence de l'Organisation mondiale du commerce. Une trentaine de pays frappent à la porte de l'OMC. Je recommande que nous donnions une nouvelle impulsion politique au processus d'accession afin de mener à bien les négociations en cours avec un aussi grand nombre de pays que possible d'ici à la prochaine réunion ministérielle qui aura lieu en 1998. La condition à remplir doit être l'acceptation des règles et principes fondamentaux de l'OMC au moment de l'accession.

L'intégration des pays les moins avancés Membres est un enjeu particulier. Nous devons tout mettre en oeuvre pour inverser le phénomène de marginalisation et leur permettre de tirer profit de leur participation au système commercial multilatéral. Il a été pris au sein de l'OMC certaines initiatives appréciables auxquelles il importe de donner suite, telle la création d'un fonds de l'OMC pour l'assistance technique en faveur des PMA. La Norvège, qui est seule à financer ce Fonds, invite les autres à se joindre à elle.

Par ailleurs, plusieurs propositions très intéressantes ont été mises en lumière dans le projet de plan d'action, notamment en ce qui concerne l'accroissement de l'accès aux marchés. Eliminons autant d'obstacles que possible aux importations en provenance des PMA. Singapour devrait être une étape décisive dans les efforts déployés par l'OMC pour améliorer les possibilités d'échanges commerciaux de ces pays.

La mondialisation de l'économie internationale implique aussi que l'OMC - et le rôle joué par le commerce - retiendront davantage l'attention du public. La Norvège se félicite de ce défi qui signifie aussi, néanmoins, que l'OMC doit faire face politiquement aux problèmes d'importance politique pour ses Membres. Une ligne de conduite mieux adaptée en la matière pourrait désamorcer des différends commerciaux qui risqueraient d'être nuisibles.

La question n'est guère de savoir si le commerce et les normes de travail doivent être abordés au niveau international. Nous procédons déjà à un débat de politique internationale. En soulevant la question du commerce et des normes de travail fondamentales dans le cadre de l'OMC, la Norvège souhaite susciter une réflexion multilatérale et structurée à laquelle participent tous les pays Membres.

Je propose que l'OMC s'efforce d'instaurer une meilleure compréhension commune des corrélations qui sont en jeu. Les renseignements dont on dispose attestent l'existence de rapports bénéfiques et complémentaires entre l'amélioration des normes de travail fondamentales et la libéralisation des échanges. Je préconise la création d'un organe qui permette de mener librement au niveau multilatéral un dialogue sur ce sujet.

La Conférence ministérielle de l'OMC est une occasion de faire le point de nos acquis à ce jour et de nous tourner vers des horizons nouveaux. Singapour me paraît un lieu particulièrement approprié à cet égard. Le commerce a été l'instrument d'un développement économique remarquable, et c'est le système commercial multilatéral qui a rendu ce résultat possible.